

INSECTICIDE

ALIAS® 240 SC

APPLICATION AUX SEMENCES ET AU SOL

Traitement des semences et du sol en début de saison pour une suppression durable des insectes ravageurs difficiles dans les céréales, le soja et plusieurs cultures spécialisées.



MATIÈRE ACTIVE

Imidaclopride

GROUPE DE CHIMIE

Groupe 4

DOSES D'APPLICATION ET FORMATS

Traitement des semences :

- 12 à 238 mL/100 lb de semences, soit 315 à 16 lb de semences par bidon de 3,785 L

Application au sol :

- 344 à 526 mL/acre soit 11 à 7 acres par bidon de 3,785 L
- 4 bidons de 3,785 L par caisse

CULTURES HOMOLOGUÉES :

- Amélançhiers à feuilles d'aulne
- Avoine
- Blé (dur, de printemps et d'hiver)
- Brocoli
- Chou
- Fraises
- Ginseng
- Laitue de grande culture
- Melons
- Mûres et framboises
- Orge
- Patates douces
- Pommes de terre
- Soja
- Tomates

¹ Consulter l'étiquette pour connaître l'homologation selon la culture pour chaque province.

PRINCIPAUX INSECTES SUPPRIMÉS :

- Altises de la pomme de terre
- Cicadelles
- Doryphore de la pomme de terre
- Larves du hanneton européen
- Pucerons
- Pucerons du soja
- Ver fil-de-fer
- Ainsi que plusieurs autres cultures; consulter l'étiquette pour connaître les détails

FONCTIONNEMENT :

La classe chimique des néonicotinoïdes permet de supprimer les insectes ravageurs à la fois par contact et par ingestion.

MOMENT D'APPLICATION ET STADE DE LA CULTURE :

Culture	Insecte	Dose	Renseignements sur le traitement
Blé (dur, de printemps et d'hiver), orge, avoine	Ver fil-de-fer	19 à 29 mL/100 lb de semences	En cas d'infestation légère par le ver fil-de-fer, appliquer sur la semence avant la plantation.
		38 à 57 mL/100 lb de semences	Dans les champs ayant des antécédents d'infestation modérée ou grave par le ver fil-de-fer, appliquer sur la semence avant la plantation.
Laitue de grande culture	Puceron de la laitue	10,2 mL/1 000 plantes	Arroser les plantules avant de les transplanter.
Pommes de terre	Puceron vert du pêcher, du nerprun, de la digitale et de la pomme de terre; altise de la pomme de terre, cicadelle de la pomme de terre, doryphore de la pomme de terre	Application au sol : 7,5 à 12 mL/rang de 100 m ou 344 à 526 mL/acre (pour un espacement de 36 po entre les rangs)	La dose la plus élevée est recommandée lorsqu'une suppression prolongée est requise.
		Traitement des plantons : 12 à 18 mL par 100 lb de plantons	Sur les plantons, pulvériser le produit sous forme diluée au moyen d'un système de pulvérisation fermé muni d'écrans.
Soja	Ver fil-de-fer, puceron du soja, puceron du haricot, mouche des légumineuses	118 à 236 mL/100 lb de graines de semence	Appliquer sur la semence et utiliser la dose la plus élevée quand on prévoit des populations d'insectes importantes.
Tomates	Doryphore de la pomme de terre	7 à 10 mL/100 m par rang	Appliquer lors de la transplantation en sillon.

Consulter l'étiquette pour en savoir plus sur les traitements des semences, du sol et dans le sillon.

ALIAS® 240 SC APPLICATION AUX SEMENCES ET AU SOL

VOLUME D'EAU :

Ne pas dépasser une dilution de trois parties d'eau et une partie d'insecticide Alias® 240 SC dans le traitement des plantons.

RÉSISTANCE À L'ENTRAÎNEMENT PAR LA PLUIE :

Sans objet.

MÉLANGES EN CUVE VALIDÉS :

- Raxil® T et Raxil® MD pour le blé, l'orge, et l'avoine
- Apron Maxx® RTA et Apron Maxx® RFC dans le soja
- On peut appliquer Alias 240 SC à la suite d'autres produits de traitement des semences de marque reconnue homologués pour les céréales et le soja, ou en mélange avec ces produits.

DIRECTIVES DE MÉLANGE :

Traitement des semences et des plantons :

- Quand on utilise l'insecticide Alias 240 SC en combinaison avec d'autres produits de traitement des semences tels que Rancona® Apex, Rancona® Pinnacle ou Vitaflo® 280, effectuer le mélange juste avant l'application.
- Sur les plantons, pulvériser le produit sous forme diluée au moyen d'un système de pulvérisation fermé muni d'écrans.
- Agiter ou mélanger la solution de pulvérisation au besoin.

Application au sol :

- Appliquer dans le sillon en bandes étroites.

ROTATION DES CULTURES :

Intervalles acceptables avant le ressemis ou le semis des cultures suivantes :

- Céréales (blé, orge, avoine) : un minimum de 30 jours
- Pois et haricots : 9 mois
- Toute autre culture destinée à l'alimentation humaine ou animale : 12 mois

DÉLAIS D'ATTENTE AVANT LA RÉCOLTE :

- Amélanchiers à feuilles d'aulne : 14 jours
- Aubergine : 70 jours
- Bleuets en corymbe : 14 jours
- Chou de Bruxelles : 21 jours
- Fraises : 30 jours
- Ginseng : 3 ans entre l'application et la récolte
- Laitue de grande culture : 21 jours
- Melons : 21 jours
- Mûres et framboises (sous-groupe de cultures 13A) : 14 jours
- Navette (groupe 5) : 21 jours
- Patates douces : 125 jours

RESTRICTIONS CONCERNANT LE PÂTURAGE :

Ne pas laisser paître le bétail dans les zones traitées ni couper l'herbe provenant de ces zones dans les 4 semaines suivant la plantation.

ENTREPOSAGE :

- Entreposer le produit non utilisé dans un lieu frais et sec.
- L'entreposage et la conservation à long terme des produits mélangés ou des semences inutilisées traitées avec Alias 240 SC ne sont pas recommandés.

CONSEILS PRATIQUES :

Pour une suppression optimale des insectes, s'assurer de bien recouvrir les semences. Pour obtenir les meilleurs résultats, pulvériser directement sur les plantons ou sur les pommes de terre de semence dans le sillon.



Il est important de toujours lire et suivre le mode d'emploi inscrit sur l'étiquette des pesticides.